

Projet de loi de programmation pour un nouveau modèle énergétique français

Déclaration du groupe de l'UNSA

L'UNSA considère la transition énergétique comme un enjeu essentiel aux niveaux environnemental, économique et social. Cela demande l'implication de tous les acteurs pour faire émerger un nouveau modèle de développement mais en fait, au-delà, un véritable projet de société mobilisateur autour d'un nouveau mode de vie, efficace et sobre en énergie.

Pour l'UNSA, l'efficacité énergétique passe par le développement de l'innovation dans de nouveaux systèmes de production d'énergie renouvelable et par l'amélioration « technique » des systèmes en place afin de consommer moins d'énergie. Pour sa part, la sobriété énergétique interpelle notre capacité à la modération pour réduire notre consommation d'énergie sur le long terme.

Pour cela, une transition énergétique fondée sur des technologies innovantes est possible dès lors que, non seulement elle sera respectueuse de l'environnement mais qu'elle permettra aussi de réduire les inégalités sociales et de contribuer au développement économique.

C'est pourquoi nous partageons l'appréciation du projet d'avis considérant le projet de loi comme « *une première page d'une nouvelle étape de l'histoire de l'énergie en France* ». Pour l'UNSA, la nécessité d'une transition énergétique est désormais admise par le plus grand nombre et nous saluons le pragmatisme de ce texte législatif, malgré un contexte budgétaire difficile qui en limite malheureusement la portée.

Nous partageons également les propositions du projet d'avis car, pour nous, la transition énergétique appelle une politique publique dynamique et cohérente pour répondre à l'enjeu fondamental qu'elle représente pour la France. Celle-ci peut, de surcroît, constituer un des axes concrets de la sortie de crise, grâce à l'impulsion économique qu'elle peut offrir avec les emplois qui en découlent.

Pour l'UNSA, pour valoriser l'efficacité énergétique, le bâtiment est bien une cible centrale, dans la mesure où l'économie de la consommation d'énergie, lors de la rénovation des bâtiments, est bénéfique autant individuellement que collectivement. Nous approuvons les propositions du projet d'avis et considérons qu'il est nécessaire d'amener les acteurs du bâtiment à travailler en amont avec ceux de l'énergie, pour faciliter leur adaptation à l'arrivée des nouvelles technologies de la gestion des flux énergétiques.

Autre sujet clé, celui de la réorganisation des systèmes de transport pour lutter contre la pollution, qui constitue un volet majeur de la transition énergétique. Le projet de loi nous paraît, en l'état, très limitatif sur le sujet et les options proposées par le projet d'avis confortent notre sentiment. Ces

propositions appréhendent davantage toute la difficulté de la question et la variété des situations que le transport recouvre : voyageurs, fret, déplacement à grande ou petite distance, transport individuel ou collectif, distribution.

Mais réussir la transition énergétique nécessite aussi de se doter de la gouvernance la plus efficace pour garantir une bonne coordination entre les compétences locales, nationales et européenne. Celle-ci ne pourra se mener sans les collectivités locales, qui dans le cadre d'une démarche de décentralisation des compétences, ont une légitimité à agir sur les questions relatives à la transition énergétique. Le projet de loi cherche à les dynamiser et nous approuvons les propositions du projet d'avis sur ce point car il est nécessaire que la transition énergétique soit bien transversale à toutes les politiques publiques.

Enfin, l'information et la sensibilisation des habitants sont des leviers pour faire évoluer le comportement et la culture, et la formation des salariés est un levier indispensable pour anticiper les emplois nouveaux et accompagner les transitions professionnelles.

L'UNSA votera ce projet d'avis.